

**Déclaration de franchissement  
de seuil de participation  
FS/EM/04/2013**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Société Nationale d'Investissement (SNI) représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Hassan Bouhemou, a déclaré le 22 février 2013, avoir cédé sur le marché de blocs, le 22 février 2013, 3 558 876 actions Centrale Laitière, au cours unitaire de 1.700,00 DH, franchissant à la baisse les seuils de participation de 50% et 33,33% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la SNI détient 2 520 136 actions Centrale Laitière, soit 26,75% du capital de ladite société

**Contact CDVM :**

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières